



CHOISY.le.ROI

Direction Générale

N°DEL.25.138

## Département du Val de Marne

### Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Conseillers en exercice</u>	43
Présents	28
Représentés	14
Absent	1

### Conseil Municipal

### Séance du 15 décembre 2025

<u>Votes</u>	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le lundi 15 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le lundi 08 décembre 2025, s'est réuni à hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

#### Décide à l'unanimité de :

##### Etaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Hassan AOUMMIS, Stéphane BANCE, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Terence ESSONE MENGUE, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin lambert POUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK,

##### Étaient représenté·e·s :

M. Thierry BALIAS pouvoir à Terence ESSONE MENGUE  
MME Malika BENKAHLA pouvoir à Tonino PANETTA  
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Bénédicte HACHE  
M. Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Stéphane BANCE  
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Julien BOURVEN  
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER  
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI  
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER  
M. Karim GARROUT pouvoir à Damien DESROCHES  
M. Sébastien HUTIN pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE  
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Hamida BOUGUEROUA  
M. Alain OMRANE pouvoir à Sabrina FONTAINE  
M. Walid SAYADI pouvoir à Franklin lambert POUDY  
M. Moustapha THIAM pouvoir à Vasco COELHO

##### Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

##### Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

**AVIS SUR UN PROJET D'OUVERTURE D'UNE MICRO CRECHE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE**

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20251218-DEL-25-138-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

## **AVIS SUR UN PROJET D'OUVERTURE D'UNE MICRO CRECHE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver par avis favorable l'ouverture d'une micro-crèche sur la commune de Choisy-Le-Roi, « Les P'tits Boss » situé au 9 rue Albert 1<sup>er</sup> à Choisy-le-Roi. Cette structure accueillera 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans de 8h30 à 19h.

En effet, selon la loi du plein emploi et le code de l'action sociale et des familles, toute création d'un établissement d'accueil du jeune enfant de droit privé accueillant des enfants de moins de six ans, dont les micro-crèches, doit faire l'objet d'une consultation auprès de l'autorité organisatrice lors d'un conseil municipal de la commune d'implantation.

Après recensement des besoins sur la ville de Choisy-Le-Roi, 954 enfants de moins de 3 ans ne bénéficient pas de mode d'accueil.

### **LE CONSEIL,**

Vu l'exposé de Lucie LANTERNIER,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 ;

Vu le code l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 214-1 et suivants ;

Vu la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, instaurant le Service Public de la Petite Enfance ;

Considérant l'intérêt public de soutenir les parents et de garantir la garde des jeunes enfants,

Considérant que le projet des P'tits Boss s'inscrit dans les objectifs du Service Public de la petite enfance,

Considérant, que ce projet permet d'accroître les capacités de mode d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans,

Considérant, que cette micro-crèche permettra de favoriser l'accès à l'emploi des parents et de participer à l'objectif de soutien à la parentalité.

Vu la Vie Educative / Enfance / Petite Enfance / Centres Sociaux / Sports / Jeunesse / Action sociale / Handicap / Hygiène Santé du 04 décembre 2025

### **DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture de la micro-crèche « Les P'tits Boss » au 19 rue Albert 1<sup>er</sup>, à Choisy-le-Roi. Le projet est porté par la société « Les Trois Petits Chats », dont le siège social se trouve au 52 rue Raspail à Levallois-Perret 92300, et s'inscrit dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance instauré par la loi du 18 décembre 2023.

**ARTICLE 2 :** Précise que le présent avis ne vaut pas autorisation d'ouverture, celle-ci relevant du Président du Conseil Départemental du Val de Marne, après instruction des services de la PMI.

**ARTICLE 3 :** Charge Monsieur Le Maire de transmettre la présente délibération à la direction de la Protection Maternelle et Infantile.

**ARTICLE 4 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisylroi.fr](http://www.choisylroi.fr).

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 15 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANZICA  
Maire

RCPS : Aide réception en préfecture  
094-219400223-20251218-DEL-25-138-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

